<u>Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal</u> du 27 novembre 2020

1. Urbanisme

<u>Permis de construire</u>:

GAINET Philippe Création d'une véranda 11 Grande rue PESENTI Bertrand et Blandine Extension habitation et garage 67 Grande rue

<u>Déclaration préalable</u>:

BOURDENET Marie-Claude Changement destination d'un atelier en habitation 26 rue de la Vigne

2. <u>Forêt</u>

• Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2021 :

Le Conseil municipal valide l'état d'assiette des coupes 2021 proposé par l'Office National des Forêts.

Les parcelles concernées sont :

Résineux : 5, 6, 7 et 9 Feuillus : 14, 36, 37, 40 et 41

• <u>Bois de chauffage</u> : le Conseil municipal propose une vente de lots supplémentaires, les inscriptions se feront uniquement le samedi 12 décembre à 9h à 12h.

3. Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le zonage est en cours de finalisation, les modifications souhaitées seront communiquées au bureau d'études.

4. <u>Décorations fin d'année</u>

La municipalité a décidé de décorer la place de la Poste avec de nouvelles décorations lumineuses et la fabrication d'un décor champêtre en bois.

5. <u>Administration</u>

- Le Conseil municipal autorise le maire à signer une convention entre la commune et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Côte d'Anroz afin de facturer le coût des travaux, administratifs et techniques, effectués par les employés communaux au profit de l'ASA.
- Le Conseil municipal décide de déclasser les parcelles F 796 (voirie impasse Thalangin) et ZE 333, 345, 346, 347, 348, 351 (voirie impasse Combe Belin) du bien communal en bien public.

6. Informations diverses

➤ <u>Projet de salle</u>: le Conseil municipal décide d'adopter la procédure de marché restreint dans le cadre de la désignation du maître d'œuvre et valide la mission de pilotage des études de conceptions (esquisses, avant-projet sommaire, avant-projet définitif).

➤ Date à retenir :

Vendredi 22 janvier 2021 Procha

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

FERMETURE DE LA MAIRIE

du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021

En cas d'urgence, contactez le maire ou le 1^{er} adjoint : Jacky Morel: 06 45 04 69 98 Michel Cretin : 06 88 69 30 88

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES (CNRACL)

Le vote se déroulera du 1^{er} au 15 mars 2021 soit par correspondance, soit par internet.

La liste des retraités de la CNRACL est disponible en mairie.

DÉCORATIONS

Le conseil municipal a souhaité améliorer la décoration de la place de la Poste avec un thème champêtre (petits abris bois, animaux et personnages en bois en plus des décorations lumineuses). Les personnes de bonnes volontés ayant des talents de bricolage du bois sont les bienvenus, vous pouvez vous présenter à la mairie.







BOIS DE CHAUFFAGE

Des lots supplémentaires seront disponibles.

Les inscriptions se feront le samedi 12 décembre 2020 de 9h à 12h.

Pour les personnes n'ayant pas d'inscription affouagiste, se munir d'une attestation responsabilité civile. Un complément de renseignements vous sera donné sur place.

L'équipe communale souhaite, à tous les habitants de Naisey-les-Granges, d'heureuses fêtes de fin d'année.